



Un jour, une info n°05

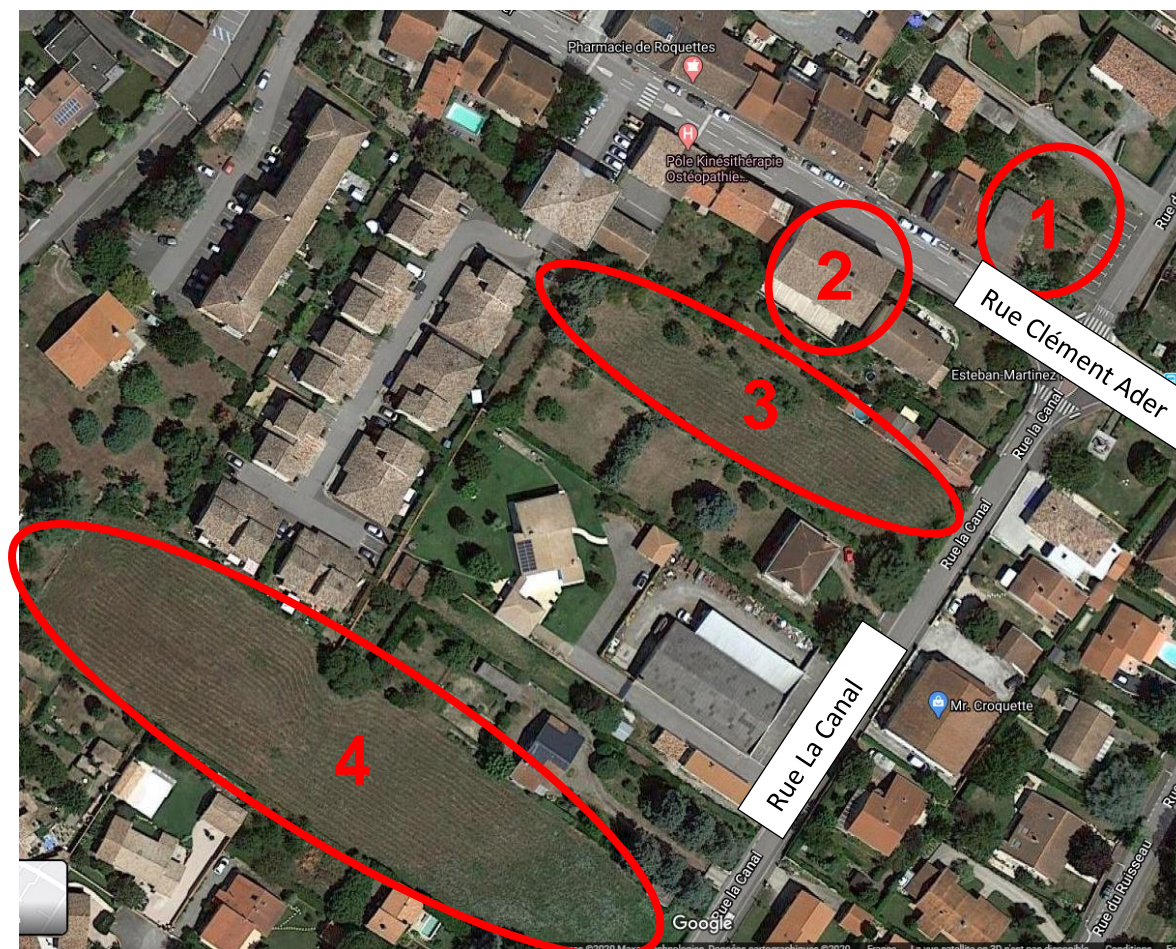
Urbanisme

Aidez-nous à sauver les commerces de la Rue Clément Ader et de la rue La Canal.

Nous dynamiserons l'activité économique.

- **Stopper les projets immobiliers proches de la pharmacie, des centres médicaux avant que le manque de places de parking n'asphyxie leur activité.**
- **Répertorier et promouvoir** tous les commerçants, artisans et travailleurs indépendants Roquettois
- **Privilégier** la coopération avec **les commerçants et artisans locaux** (avec un **paiement rapide garanti** pour les petits montants).
- Implanter un marché de plein vent bio et local (haut du village)

La trop grande densification des projets immobiliers et le manque de places de parking associées vont nuire à l'activité de la pharmacie, des cabinets médicaux et des commerces.



1 LE PROJET IMMOBILIER GARONA

Sur un terrain de 850 m²,

12 logements répartis dans 2 immeubles (1 immeuble R+2 et 1 immeuble R+1) seront construits à la place de la grange qui s'y trouve actuellement.

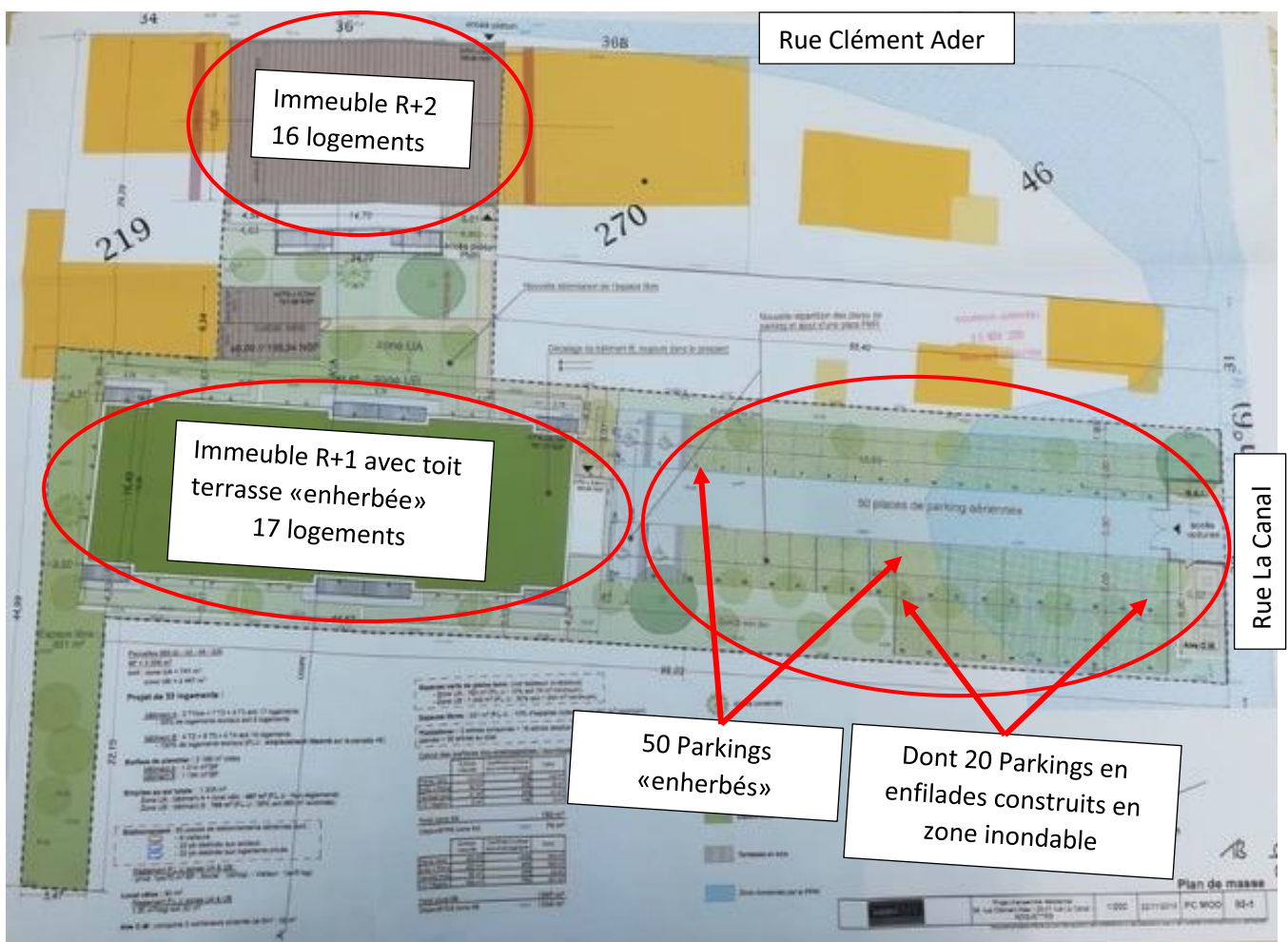
Il n'y aura que 19 places de parking.



2 et 3 LES PROJETS IMMOBILIERS GREEN CITY (rue Clément ADER +rue La Canal) signé le 06 décembre 2019

33 logements répartis dans 2 immeubles (1 immeuble R+2 de 16 logements et 1 immeuble R+1 de 17 logements 100% sociaux).

Pour ce projet il n'y aura que 50 places de parking dont certaines en enfilades seront totalement enclavées et très éloignées de l'immeuble de la rue La Canal.



4 FUTUR PROJET IMMOBILIER EN COURS DE NEGOCIATION (Rue La Canal)

Ce projet est en cours négociation.

Sur ce terrain de 7500 m² plusieurs dizaines de logements devraient être construits.

Emplacement **réservé 100% logements sociaux**, il n'y aura (comme à chaque fois) qu'une **seule place de parking par logement social**.

Roquettes doit préserver sa pharmacie, ses médecins et ses commerçants de proximité.

Tous ces projets ont un point commun, très densifiés, **ils comportent un nombre minimum de places de parking parfois même inaccessibles** ou éloignées des logements.

Résultat : ce sont **20 ou 30 voitures qui vont prochainement se retrouver sur le domaine public** dans une zone déjà particulièrement encombrées.

Elles prendront place sur les emplacements de stationnement disponibles autour des commerces et des pôles médicaux.

Beaucoup de Roquettois s'en inquiètent.

Les commerçants y voient une grave menace pour leur activité, certains pensent même déménager.

Il sera possible

- de créer des zones bleues de stationnement temporaire,
- de créer une police municipale qui verbalisera,
- de déplacer le monument aux morts
- ou... de demander aux patients des médecins de s'arrêter devant le cimetière...

Le plus logique serait de stopper et de repenser ces projets immobiliers.

C'est le type même de projets que nous ne souhaitons plus voir à Roquettes

- **Parce qu'ils mettent en danger l'activité économique des commerces.**
- **Parce qu'ils perturbent tout l'équilibre du quartier (circulation, stationnement sur la voie publique...).**
- **Parce qu'ils n'assureront pas une qualité de vie digne aux habitants de ces nouveaux immeubles.**
- **Parce qu'ils ne sont pas respectueux de l'environnement, de la biodiversité et du cadre de vie.**

La crise du stationnement sera encore plus grave si le projet n°4 se réalise car la rue La Canal n'est vraiment pas adaptée au stationnement.

Il est possible d'arrêter ce massacre, nous avons déposé des recours. Plusieurs riverains dont des commerçants ont fait de même.